

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Carlos Manuel Dominguez Mendonça, sa fille Maria et son fils Joao se sont vus remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 12 février 2019, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 29 octobre dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

(cm)

Saint-Imier, le 20 novembre 2019